

LES DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES

Il y a longtemps que la situation défensive n'a été provoquée des négociations aussi actives que celles qui se sont poursuivies depuis un an...

On vient précédemment de faire le relevé des traités de commerce télégraphiques...

Les événements d'Arménie ont occasionné une dépense de 22,575 fr. 50 pour les dépenses d'échange avec la Commission...

Le conflit sino japonais a occasionné une dépense de 160,146 fr. 85, dont 101,235 fr. 05 pour le côté chinois...

L'attentat de Djerdab a provoqué un échange de dépêches dont la dépense s'élève pour ce côté à 24,750 francs...

On a réussi à simplifier le système en usage jusqu'à ce jour, de manière à diminuer le nombre de mots à employer...

CHRONIQUE LOCALE

LILLE

Accident de voiture

Un tombereau chargé de pierres appartenant à M. Roué, entrepreneur de travaux municipaux...

Arrestations

Dans la journée d'aujourd'hui, la police a opéré les arrestations suivantes: Julia Rose, veuve Dubois, âgée de 49 ans...

Établissement de l'Alcazar

Dimanche prochain 10 mai, à trois heures précises grande fête de famille, organisée par la Chorale Lilloise...

Grave accident

M. Edmond Saint-Aubin, âgé de 28 ans, demeurant chemin des Postes, est tombé à la rue de la Chapelle...

Un noyé

Hier, vers 6 heures du matin, le jeune Gérard Lemaire, âgé de 15 ans, a été trouvé noyé dans le canal de la Chapelle...

Tentative de suicide

À la suite d'une discussion, le sieur Théophile Lepers, âgé de 62 ans, journalier, demeurant rue Malpart, s'est jeté dans le canal de la Chapelle...

Vol avec escalade et effraction

Dans la nuit de mardi à mercredi des malfaiteurs, jusqu'à présent restés inconnus, ont pénétré dans un jardin situé près du pont de Ste-Agnès appartenant à M. Nicolas Gaston...

Savons des princesses de Congo

Le plus parfumé des Savons de toilette les grands prix - 20 Médailles d'or

MAIS D'ÉPARGNE de votre SANTÉ

BANYULS TRILLES

Ne prenez jamais d'autre médicament que Banyuls Trilles

CHEMIN DE FER DU NORD

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de vous annoncer que...

Les billets collectifs de famille pour les vacances (Tarif spécial C. V. n° 2 bis)...

Les billets hebdomadaires de banlieue (Tarif spécial C. V. n° 3)...

Les billets collectifs de famille pour les vacances (Tarif spécial C. V. n° 2 bis)...

Les billets collectifs de famille pour les vacances (Tarif spécial C. V. n° 2 bis)...

Les billets collectifs de famille pour les vacances (Tarif spécial C. V. n° 2 bis)...

ROUBAIX

Une ouvrière soignée, Zoa Farreiss, âgée de 25 ans, demeurant rue des Quinze Ballois...

La police de sûreté a arrêté mardi soir, sur mandat d'arrêt délivré par le parquet de Lille...

Les reverses par une voiture: Mardi matin, vers 10 heures, la voiture d'Hersaux a renversé, Grand'Rue, deux enfants...

Le grave de la Blature Mille: Les ratiches et fleurs de Louise Mille et Brule, rue d'Alger, n'ont pas encore repris le travail...

Grand Hippodrome de Roubaix: Aujourd'hui jeudi, auront lieu deux magnifiques représentations...

Nouveau groupe socialiste: Un nouveau groupe socialiste est en formation, estimant de « l'Union du Travail de Paris »...

DÉPURATIF DU DR JACKSON

Ce remède ne fait que débarrasser le sang de ses impuretés...

Chronique Colombophile

Dimanche 10 mai 1896, grand et beau concours sur Chantilly donné par l'Union fédérale colombophile...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

ARRONDISSEMENT D'AYNES: F. BRESSY. - Lettre à la Croix. - Notre ami F. Bressy a envoyé au directeur du journal la Croix du Nord...

La Mode pour les Etoffes, qui semblait ne devoir pas aller au delà des Tissus unis, paraît prendre une nouvelle orientation, et c'est sur les étoffes fantaisie anglaises à dessins variés que les fashionables fixent leur choix...

Les colonnes de la Croix. - La Ste-Croix a trouvé très intelligent de donner à ses lecteurs les portraits à la plume des candidats socialistes...

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Un assés de Cambrouze. - Joris Constant, journaliste, a été pas à être dérangé quand il dort...

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Jean-Baptiste Castelin est condamné à cinq ans de prison pour le délit d'outrage...

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Mouvement Ouvrier

Réunion de tous les membres des comités des 12 arrondissements le jeudi 7 mai, à 8 heures 1/2 précises...

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 6 mai. Ministère public: M. Wagon, substitut. Président: M. de PALIN, conseiller. Ministère public: M. de SAVIGNON, avocat général.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

PETITE CORRESPONDANCE

ARRONDISSEMENT DE DOUAI: M. de PALIN, conseiller. Ministère public: M. de SAVIGNON, avocat général.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison, mais les deux antécédents, il lui accorde le sursis. Mais il le révoque pour le délit d'outrage pour lequel il sera sursis ultérieurement.

Le tribunal lui inflige 6 jours de prison,